Modification du PLU de la commune d'Annet-sur-Marne :

Diagnostic écologique de la partie Nord de la base de loisirs Jablines-Annet

<u>Contexte</u>: Dans le cadre de la modification du PLU d'Annet-sur-Marne, la commune souhaite autoriser l'extension limitée (10%) et la rénovation de certains bâtiments au Nord de la base de loisirs de Jablines-Annet. Ce secteur est situé en zone Nz, zonage reprenant les limites du site Natura 2000 N°FR11120003 « Boucles de la Marne ».

Objectifs:

- Identifier les enjeux liés à la faune, la flore et les habitats
- Évaluer le rôle pour la biodiversité
- Évaluer les incidences du projet sur le site Natura 2000 et les espèces d'intérêt communautaire

Août 2019

NATURE & COMPÉTENCES

Présentation du site Natura 2000

Le site Natura 2000 lié au périmètre d'étude est désigné au titre de la Directive Oiseaux N°FR11120003 « Boucles de la Marne ». Celui-ci est grand de 2 641 ha et s'étire sur plus de 40 km avec huit entités distinctes. Le Document d'objectifs (DOCOB), achevé en Octobre 2010 par l'Agence des Espaces Verts d'Île de France, constitue le plan de gestion du site Natura 2000 avec notamment l'inventaire et la mise en avant des enjeux écologiques et socio-économiques, la définition des objectifs de développement durable puis des mesures concrètes de gestion.

Au sein du DOCOB, les enjeux de conservation pour les espèces de la directive « Oiseaux » sur le site dans son ensemble concernent :

- Le Blongios nain (enjeux de conservation fort)
- Le Butor étoilé (enjeux de conservation fort)
- La Gorgebleue à miroir (enjeux de conservation fort)
- La Mouette mélanocéphale (enjeux de conservation fort)
- L'Oedicnème criard (enjeux de conservation fort)
- La Sterne pierregarin (enjeux de conservation fort)
- La Pie-grièche écorcheur (enjeux de conservation assez fort)
- Le Milan noir (enjeux de conservation assez fort)
- Le Martin-pêcheur d'Europe (enjeux de conservation faible)
- Le Pic noir (enjeux de conservation faible)
- La Bondrée apivore (enjeux de conservation faible)

Une cartographie des zones d'occupation de chacune des espèces est présentée au sein du DOCOB, permettant notamment de réaliser un suivi de chacune d'elles afin de mettre en évidence leurs évolutions et l'efficacité des mesures prises, tel que prévu dans la cadre de l'animation du site Natura 2000.

Ces cartes d'occupations sont en partie fournies à la fin de ce document.



Source : Atlas cartographique – DOCOB « Boucle de la Marne » FR11120003 – Octobre 2010

> Autres zonages réglementaires

Le Marais de Lesches (APB N°FR3800009) a été fondé en 1987. Il se situe sur les communes de Chalifert, Jablines et Lesches à environs 3,5 km du site d'étude. Grand d'une surface de plus de 80 ha, cette zone humide constitue un habitat privilégié pour de très nombreuses espèces animales dont le brochet (*Esox lucius*), classé « Vulnérable » en France et déterminant ZNIEFF régionalement, ainsi que de nombreux amphibiens également menacés et/ou déterminants ZNIEFF (Crapaud calamite, Triton ponctué ou encore la Grenouille commune).

Le Plan d'eau des Olivettes (APB N°FR3800496) se situe sur les communes de Charmentray et Tribardou à plus de 4,5 km du site d'étude. Crée en 1999 et modifié en 2014, ce site s'étend sur environs 130 ha. Sa vocation consiste à protéger un complexe de milieux favorables à de très nombreuses espèces d'oiseaux et d'amphibiens protégés réglementairement. Neuf espèces d'oiseaux ont ainsi motivé la création de la zone (par exemple la Grèbe jougris, le Balbuzard pêcheur ou encore la Marouette ponctuée), de même que 3 espèces d'amphibiens (Crapaud calamite, Pélodyte ponctué et Triton palmé).

Le site d'étude est concerné par la ZNIEFF de type I N°110001146 « Plan d'eau de la boucle de Jablines ». Grand de près de 510 ha et répartie sur les communes d'Annet-sur-Marne, Jablines et Chalifert, l'intérêt de cette ZNIEFF réside principalement dans le rôle que joue ce secteur pour l'accueil de l'avifaune. En effet, 15 espèces d'oiseaux déterminants ZNIEFF ont été observées, de même qu'une espèce végétale (*Physalis alkekengi*) et un reptile (*Lacerta vivipara*).

De très nombreuses ZNIEFF existent dans le périmètre proche ou élargie du site d'étude, beaucoup ayant été intégrées au sein du site Natura 2000 N°FR11120003 « Boucles de la Marne » (et inclus dans la ZNIEFF de type II N°110020191 « Vallée de la Marne de Coupvray à Pomponne »). C'est notamment le cas des ZNIEFF de type 1 N°110020173 « Forêt de Vallières et carrières souterraines à Annet-sur-Marne » et N° 110020216 « Plans d'eau de Precy-sur-Marne ».

La ZNIEFF de type II N°110020191 « Vallée de la Marne de Coupvray à Pomponne » s'étend quant à elle sur plus de 3 600 ha et englobe de nombreuses ZNIEFF de type I (dont le périmètre s'en inspire) et Arrêtés de protection de Biotope précités ainsi que l'entité du site Natura 2000 visée par la présente étude. L'intérêt de cette zone repose ainsi sur un réseau de plans d'eau servant de halte migratoire et de lieu d'alimentation pour de nombreux oiseaux. Les milieux sont également favorables au développement d'une flore remarquable. La géomorphologie permet également la présence de milieux boisés de différentes natures. L'ensemble fournit un réseau de milieux ouverts et fermés apportant une richesse écologique au niveau des lisières. Au final, 9 habitats et pas moins de 63 espèces déterminantes ZNIEFF (2 amphibiens, 19 insectes, 6 mammifères, 23 oiseaux, 1 poisson, 1 reptile et 11 espèces végétales) sont dénombrés sur ce site, lesquels ont justifié sa délimitation.

- Résultats et Analyse des inventaires (issus de la visite du 07/08/2019)
- Flore et Habitats (les listes d'espèces complètes sont fournies en fin de rapport)

Boisements anthropiques

Description: Localisé au Sud-Est du secteur étudié, ce boisement apparaît dans son ensemble assez fortement dégradé, notamment par la fréquentation du site (nombreux chemins, déchets...). Aussi, il présente différents fasciés avec notamment des zones de quasi-monospécificité à Érable plane et où la végétation de sous-bois y est quasi nul étant donné le peu de lumière disponible au sol. Au contraire, la majeure partie du site montre un fasciés avec une plus grande diversité arborée (*Robinia pseudoacacia, Juglans regia, Prunus avium, Quercus robur...*) mais disposée de façon plus diffuse. Les strates arbustives (*Cornus sanguinea, Prunus spinosa, Sambucus nigra, Rosa sp....*) et herbacées y sont donc très développées, se traduisant par des zones pouvant être qualifiées de fourrés et d'ourlets forestiers.

Dénomination habitat : « Ormaie rudérale, variante anthropique du Carpinion betuli (Chênaie-Charmaie) » (CB : 41.2 / EUNIS : G1.A1)



Espèces végétales dominantes (non exhaustif): Acer platanoides, Robinia pseudoacacia, Quercus robur, Cornus sanguinea, Prunus spinosa, Sambucus nigra, Clematis vitalba, Bryonia dioica Brachypodium sylvaticum, Glechoma hederacea, Geum urbanum

Espèces végétales à enjeux : Aucune

Commentaires: Malgré que ce milieu ne dispose pas d'enjeux particuliers en termes de flore et d'habitats naturels, il fournit toutefois le gîte et le couvert à de nombreuses espèces animales (mammifères, avifaune, entomofaune sylvicole...) et participe aux corridors de déplacement. L'absence d'arbres âgés (et/ou en dépérissement) dans ce boisement limite tout de même son rôle dans l'accueil de la faune.

Quelques espèces exotiques envahissantes y ont été observées avec notamment la Vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*) qui est considérée comme « espèce exotique envahissante potentielles implantée » (espèce à caractère envahissant mais n'impactant pour l'heure que des milieux rudéralisés mais dont le comportement peut changer à l'avenir). Le Robinier (*Robinia pseudoacacia*) est une espèce « exotique envahissante implantée », c'est à dire que son caractère invasif est avéré et qu'elle est largement répandue sur le territoire.

Plantations d'arbres divers en alignement ou patch

Description: Le site présente une très grande surface arborée issue de nombreuses plantations. C'est notamment le cas d'arbres d'alignements le long des axes routiers et sur le parking (essences souvent en mélange). De nombreux patchs d'arbres existent en particulier au niveau des pelouses de parcs, jouant une fonction paysagère d'une part mais aussi probablement pour limiter l'ensoleillement.

Dénomination habitat : « *Alignements d'arbres* » (CB : 84.1 / EUNIS : G5.1) auquel peut être précisée la nature de la plantation dans le cas de monospécificité sur une surface importante (« *Plantations d'Épicéas* » - CB : 83.3121 / « *Plantations de Robiniers* » - CB : 83.324 / « *Plantations de Peupliers* » - CB : 83.321 / « *Plantations de Pins* » - CB : 83.3112)

Espèces végétales dominantes : Acer platanoides, Betula pendula, Pinus sylvestris, Populus nigra, Robinia pseudoacacia

Espèces végétales à enjeux : *Salix viminalis* qui est considéré comme Assez Rare (AR) en région Île-de-France. Toutefois, les quelques individus ont été observés au sein des arbres d'alignements au niveau du parking et sont donc probablement plantés. L'enjeu pour ces individus y est donc limité, d'autant qu'elle dispose d'un statut de « préoccupation mineure » (LC) selon la liste des espèces menacées régionales.





Commentaires : La végétation au niveau des différents patchs ou linéaires arborés est souvent limitée à une strate basse herbacée dense et très entretenue (pelouse de parcs). Toutefois, il existe quelques zones où la végétation spontanée y est plus développée, notamment au niveau de la plantation de Peupliers et Bouleaux à proximité du port. On retrouve en effet parmi les nombreux rejets de peupliers certaines espèces caractéristiques des friches tels que *Agrimonia eupatoria, Arctium lappa, Clematis vitalba, Hypericum perforatum, Jacobea vulgaris, Pastanica sativa*.

Par ailleurs, quelques essences arborées plantées sont considérées comme exotiques envahissantes. C'est notamment le cas du Robinier (*Robinia pseudoacacia*), notifié comme « exotique envahissant implanté », c'est à dire que son caractère invasif est avéré et qu'il est largement répandu sur le territoire. Le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) est quant à lui une espèce arborée exogène à très fort impact négatif sur certains habitats naturels mais non évalué en raison de sa naturalisation trop ancienne (il est d'ailleurs conseillé de limiter leur culture au sein des massifs franciliens).

Haies

Description : Les haies du site d'étude sont le plus souvent présentes le long d'arbres d'alignements avec lesquels elles ne sont pas toujours évidentes à dissocier puisque certaines formations sont probablement issues d'anciennes plantations arbustives aujourd'hui en gestion extensive. En termes de structure, les haies du site d'étude se composent généralement d'essences arborées accompagnées d'arbustes et de grimpantes en densité importante.

Dénomination habitat : « *Bordures de haies* » (CB : 84.2 / EUNIS : F4)

Espèces végétales dominantes: Acer campestre, Clematis vitalba, Cornus sanguinea, Corylus avellana, Rosa sp., Rubus sp., Sambucus ebulus, Euonymus europeaus, Hedera helix, Prunus avium, Prunus spinosa, Rosa sp. Rubus sp.

Espèces végétales à enjeux : Aucune





Commentaires : De façon générale, les haies jouent un rôle biologique important au sein des plaines agricoles et bocagères, notamment pour l'accueil et le déplacement de très nombreuses espèces animales (fonction corridor). Or, le contexte de la base nautique limite les fonctions structurantes de ce type de formation végétale mais offre tout de même un habitat refuge pour la faune.

Les haies présentes le long des constructions à des fins ornementales et donc avec des espèces non endémiques ne sont ici pas prises en compte étant donné le peu d'intérêt dont font part ces structures végétales.

La Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) est une espèce « exotique envahissante implantée », c'est à dire que son caractère invasif est avéré et qu'elle est largement répandue sur le territoire. Elle est présente sur certains secteurs, où elle supplante alors la végétation locale avec une densité impressionnante. Son expansion pourrait vite devenir problématique.

Fourrés

Description : Les fourrés sont généralement directement issus d'une zone ouverte nonentretenue (friche basse, prairie), induisant une fermeture progressive par l'apparition d'espèces arbustives en formation dense (*Cornus sanguinea, Rosa sp., Rubus sp. Acer* platanoides...) entremêlées d'espèces lianescentes (*Calystegia sepium, Clematis vitalba,* Vicia cracca...). Certaines zones sont d'ailleurs très fortement dominées par la Clématite des haies (*Clematis vitalba*) qui surplombe en tapis dense les espèces arbustives.

Dénomination habitat : « Fourrés médio-européens sur sol fertile » (CB : 31.81 / EUNIS : F3.11)

Espèces végétales dominantes : Calystegia sepium, Clematis vitalba, Cornus sanguinea, Rosa sp. Rubus sp., Vicia cracca

Espèces végétales à enjeux : Aucune

Commentaires: Ce type de milieu reste finalement peu présent sur le site d'étude, en lien avec la forte gestion opérée sur l'ensemble de la base de loisirs. En effet, les fourrés correspondent en une formation transitoire entre milieux ouverts prairials et milieux fermés forestiers. Les plus grandes étendues se situent donc au Nord du site d'étude où la fréquentation est moindre. Toutefois, certaines zones du boisement anthropique ainsi que certaines lisières forestières (manteau) sont relativement similaires en termes de compositions floristiques mais c'est bien la structure générale qui les différencie (aspect buissonnant dans le cas des fourrés).

Si cet habitat ne dispose que de très peu de valeur biologique intrinsèque, il fournit toutefois le gîte et le couvert à de nombreuses espèces animales (mammifères, avifaune...) et participe aux corridors de déplacement.

Friches basses

Description: Ce milieu se présente en condition « normale » sous la forme d'une formation à deux strates végétales, une herbacée haute (dominée par *Cirsium cf. arvense, Daucus carota, Hypericum perforatum, Jacobea vulgaris, Pastanica sativa, Tanacetum vulgare...) qui surplombe un tapis herbacé plus bas (<i>Elytrigia repens* et autres graminées. *Lotus corniculatus, Origanum vulgare, Odontites vernus subsp. serotinus, Trifolium pratense...*) Toutefois, la physionomie de cet habitat est sur le site un peu perturbée par une fauche régulière afin de maintenir le milieu ouvert et donc les conditions d'accès. Ce milieu est en effet le premier stade dynamique vers un fourré arbustif puis vers l'ormaie rudérale.





Dénomination habitat : « *Terrains en friche » (CB : 87.1 / EUNIS : I1.53)*

Espèces végétales dominantes: Agrimonia eupatoria, Arrhenatherum elatius, Convolvulus arvensis, Cirsium cf. vulgare, Dactylis glomerata, Daucus carota, Hypericum perforatum, Jacobaea vulgaris, Odontites vernus subsp. serotinus, Origanum vulgare, Pastanica sativa, Tanacetum vulgare, Vicia cracca

Espèces végétales à enjeux : Aucune

Commentaires: Si ce milieu ne présente pas de valeur biologique intrinsèque, il reste favorable à de nombreuses espèces entomologiques, tels que les Orthoptères et les insectes butineurs (Abeilles sauvages et domestiques, papillons, Syrphe...) en lien avec la richesse floristique que la friche peut présenter (dans le cas de fauche tardive). Cela offre alors un réservoir nourricier important pour de nombreux groupes faunistiques dont l'avifaune.

Friches rudéralisées

Description: Cet habitat diffère du précédent du fait que la végétation observée est constituée d'espèces pionnières d'un sol minéralisé (ancienne voie d'accès à la base nautique bétonnée). Il en résulte que le couvert herbacé bas est très peu représenté, seules des espèces de haut port avec un système racinaire important pousse au sein des interstices du bitume (*Erigeron canadensis, Artemisia vulgaris, Jacobea vulgaris, Plantago lanceolata...*).

Dénomination habitat : « *Terrains en friche x Zones rudérales* » (CB : 87.1 x 87.2 / EUNIS : I1.53 x E5.13)

Espèces végétales dominantes: Artemisia vulgaris, Clematis vitalba, Erigeron canadensis, Hypericum perforatum, Jacobea vulgaris, Medicago lupulina, Pastanica sativa, Plantago lanceolata, Potentilla reptens, Verbena officinalis



Espèces végétales à enjeux: *Salix viminalis* qui est considéré comme Assez Rare (AR) en région Île-de-France. Toutefois, l'individu situé en bordure de cette zone de friche est fort probablement planté, les enjeux sur cette espèce restant alors limités (laquelle dispose par ailleurs d'un statut de « préoccupation mineure » (LC) selon la liste régionale des espèces menacées).

Commentaires : La Vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*) est considérée comme « espèce exotique envahissante potentielle implantée » (espèce à caractère envahissant mais n'impactant pour l'heure que des milieux rudéralisés mais dont le comportement peut changer à l'avenir).

Ceinture des plans d'eau

Description: Le site d'étude dispose de nombreuses berges aquatiques mais qui se présentent sous différents fasciés en fonction de leur localisation, en lien avec la nature et la pente des berges. Les ceintures des plans d'eau les plus représentées s'observent sous la forme d'une ripisylve arborée (dominance d'*Alnus glutinosa, Fraxinus excelsior* et *Salix* divers) mélangée à une roselière à *Phragmites australis* (accompagnée d'espèces hygrophiles telles que *Phalaris arundinacea, Juncus inflexus, Lycopus europaeus* ou encore *Eupatorium cannabinum*). C'est le cas au niveau des berges aux pentes les plus douces, et donc avec une variation saisonnière des hauteurs d'eau importante (zone d'inondation). Au contraire, au niveau des berges les plus abruptes (au niveau du boisement au Sud ou encore lorsqu'un enrochement existe tel qu'à l'Ouest), la formation végétale est constituée d'espèces moins hygrophiles tels que *Prunus spinosa, Cornus sanguinea, Rubus sp.*

Dénomination habitat : « Forêts riveraines x Phragmitaies » (CB : 44 x 53.11 / EUNIS : G1.1 x C3.21)

Espèces végétales dominantes : Alnus glutinosa, Fraxinus excelsior, Salix alba, Salix cinerea, Phalaris arundinacea, Phragmites australis, Eupatoria cannbinum, Juncus inflexus, Lycopus europaeus, Pulicaria dysenterica

Espèces végétales à enjeux : Aucune

Commentaires: La Phragmitaie constitue un habitat privilégié, voir exclusif, pour de très nombreuses espèces d'oiseaux protégés et dont certaines sont présentes aux alentours (notamment en lien avec la zone Natura 2000): Butor étoilé, Blongios nain, Gorge bleue à miroir... Cependant, les ceintures de plans d'eau identifiées au niveau du secteur d'étude (donc sur cette partie de la base de loisirs) ne présentent pas de roselière étendue (maximum quelques mètres de largeur). Ainsi, l'intérêt de ces petites bordures de roselières résident



majoritairement en tant que corridor de déplacement pour ces espèces (voir d'alimentation), sans pour autant présenter les caractéristiques les plus favorables pour l'installation d'individus.

Concernant la ripisylve, de nombreux habitats déterminants ou d'intérêt communautaire existent pour ce type de formation, en fonction de la domination soit des Saules, soit des Aulnes et Frênes. Cependant, la nature dégradée, en mélange avec la roselière sur de faibles surfaces et parfois entretenus, ne permet pas de rattacher précisément ce milieu aux cahiers d'Habitats Natura 2000. Toutefois, ces formations présentent tout de même un intérêt biologique en particulier pour une avifaune spécialisée des ripisylves (Martin pêcheur d'Europe par exemple).

Roselières basses dégradées

Description : Cette formation est localisée uniquement au niveau du port de plaisance au Nord-Ouest du site d'étude. Il correspond à des berges douces largement favorables à l'établissement d'une roselière à *Phragmites australis* mais dont la dynamique est bloquée par l'entretien nécessaire à l'activité nautique. Il en résulte la présence d'une flore certes liée aux milieux humides mais dont la domination par *Phragmites australis* est moins marquée et en association avec de nombreuses espèces tels que *Phalaris arundinacea, Mentha aquatica, Juncus inflexus, Juncus acutiflorus, Carex cuprina, Lycopus europaeus, Lythrum salicaria* ou encore *Pulicaria dysenterica*.

Dénomination habitat : « *Roselières basses* » (CB : 53.14 / EUNIS : C3.24)

Espèces végétales dominantes: Carex cuprina, Eupatorium cannabinum, Juncus acutiflorus, Juncus inflexus, Lycopus europaeus, Lythrum salicaria, Phalaris arundinacea, Phragmites australis, Mentha aquatica, Pulicaria dysenterica



Espèces végétales à enjeux : Aucune

Commentaires: Cet habitat, à l'interface entre milieu aquatique et terrestre, bien que dégradé et perturbé par les activités anthropiques, joue un rôle important pour la faune entomologique et plus particulièrement pour les Odonates. À noter que c'est au sein de cette zone qu'a été observée une Couleuvre à collier (*Natrix helvetica*).

Une espèce envahissante y est également bien établie, *Sporobolus indicus*, considérée comme extrêmement rare en Île-de-France mais avec un degré de menace non quantifiable régionalement. Cela provient du fait que cette espèce est citée sur la liste d'alerte des plantes exotiques envahissantes (elle est en effet émergente dans la région mais reconnue comme ayant un risque d'invasion fort, tel qu'observé dans d'autre régions)

Pelouses de parcs

Description: Milieu le plus représenté sur la base de loisirs (en lien avec les activités du site), les pelouses de parc présentent une végétation uniforme composée principalement de graminées (*Arrhenatherum elatius, Dactylis glomerata, Elytrigia repens, Holcus lanatus...*) et d'espèces rudérales (*Plantago lanceolata, Lotus corniculatus, Bellis perennis, Taraxacum gr. ruderalia, Potentilla reptens, Trifolium pratense...*). À noter que cet habitat est souvent en lien avec divers plantations d'arbres (voir paragraphe correspondant).

Ce milieu est généralement très entretenu (tontes régulières) et présente une forte fréquentation. La pression anthropique y est donc très importante.

Dénomination habitat : « *Pelouses de parcs* » (CB : 85.12 / EUNIS : E2.64)

Espèces végétales dominantes : Achillea millefolium, Arrhenatherum elatius, Bellis perennis, Dactylis glomerata, Elytrigia repens, Holcus lanatus, Hordeum murinum, Lotus corniculatus, Plantago lanceolata, Plantago major, Potentilla reptens, Taraxacum gr. ruderalia, Trifolium pratense,, Verbena officinalis

Espèces végétales à enjeux : Aucune

Commentaires: Cet habitat présente très peu d'intérêt biologique et écologique, du fait notamment de l'entretien très important opéré et de la fréquentation (zone de cheminement et de loisirs). Toutefois, la présence d'arbres plantés au sein des pelouses de parc permet l'installation d'espèces animales, notamment l'avifaune, bien que celles-ci soient généralement proches de l'homme et donc sans enjeux de conservation particuliers (Mésange, Rougequeue noir, Tourterelle turque, Merle noir...).



<u>Cartographie des habitats naturels et semi-naturels</u> <u>du site d'étude</u>

Plantations d'arbres divers (alignement ou patch) – CB : 84.1

Plantations d'Acer platanoides

Plantations d'Épicéa – CB : 83.3111

Plantations de Pinus sylvestris - CB: 83.3112

Plantations de Robinia pseudoacacia – CB: 83.324

Plantations de Peupliers et Bouleaux - CB: 83.321

Boisement anthropique – CB: 41.2

Haies - CB : 84.2

Fourrés - CB : 31.81

Friche rudéralisée – CB : 87.1 x 87.2

Friche basse – CB : 87.1

Pelouses de parc – CB : 85.12

Ceinture des plans d'eau – CB : 44 x 53.11

Roselière basse dégradée – CB : 53.14

Faune

Concernant l'Avifaune, 18 espèces ont été identifiées sur le site d'étude.

Si la plupart sont très communes en France et en Île-de-France avec des statuts de préoccupation mineure en tant qu'espèces nicheuses voir hivernantes (malgré leur protection sur le territoire nationale pour certaine), quelques espèces connaissent un état de conservation défavorable nationalement et/ou régionalement et disposent donc d'enjeux de conservation sur le site d'étude.

C'est notamment le cas du Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*), qui présente un statut d'espèce nicheuse « quasi-menacée – NT » en France et « vulnérable - VU » en Île-de-France. Il est également protégé nationalement, Déterminant ZNIEFF en Île-de-France. Un individu a été entendu au Sud du boisement anthropique en lisière de plan d'eau.

La Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*) est quant à elle citée comme « quasi-menacée – NT » nationalement en tant qu'espèce nicheuse mais pas régionalement (« préoccupation mineure – LC). Elle est par ailleurs citée en Annexe II de la Directive Oiseaux. L'espèce a été identifiée en vol au dessus du plan d'eau et au repos sur l'eau même.

À noter que parmi les espèces observées :

- 5 sont inscrites sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF Île-de-France (Canard colvert, Bouscarle de Cetti, Foulque macroule, Grand cormoran et Grèbe huppé)
- Aucune n'est inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRN nicheuses	LRN hivernantes	LRN passage	LR IDF nicheuse	Directive Oiseaux	Réglementation Nationale	Bonn	Berne	ZNIEFF
Anas platyrhynchos	Canard colvert	LC	LC	NA	LC	Ann.II;Ann.III	Chassable	Ann.2	Ann.3	х
Certhia brachydactyla	Grimpereau des jardins	LC			LC		Art.3		Ann.3	
Cettia cetti	Bouscarle de cetti	NT			VU		Art.3		Ann.3	х
Chroicocephalus ridibundus	Mouette rieuse	NT	LC	NA	LC	Ann.II	Art.3		Ann.3	
Columba palumbus	Pigeon ramier	LC	LC	NA	LC	Ann.II;Ann.III	Chassable			
Fulica atra	Foulque macroule	LC	NA	NA	LC	Ann.II;Ann.III	Chassable	Ann.2	Ann.2	х
Gallinula chloropus	Gallinule poule d'eau	LC	NA	NA	LC	Ann.II	Chassable		Ann.3	
Parus major	Mésange charbonnière	LC	NA	NA	LC		Art.3		Ann.3	
Periparus ater	Mésange noire	LC	NA	NA	LC		Art.3		Ann.2	
Phalacrocorax carbo	Grand cormoran	LC	LC	NA	LC		Art.3		Ann.3	х
Phoenicurus ochruros	Rougequeue noir	LC	NA	NA	LC		Art.3	Ann.2	Ann.2	
Pica pica	Pie bavarde	LC			LC	Ann.II				
Picus viridis	Pic vert	LC			LC		Art.3		Ann.3	
Podiceps cristatus	Grèbe huppé	LC	NA		LC		Art.3		Ann.3	х
Streptopelia decaocto	Tourterelle turque	LC		NA	LC	Ann.II	Chassable		Ann.3	
Sturnus vulgaris	Étourneau sansonnet	LC	LC	NA	LC	Ann.II	Chassable			
Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	LC	NA		LC		Art.3		Ann.3	
Turdus merula	Merle noir	LC	NA	NA	LC	Ann.II	Chassable		Ann.3	·

Concernant les **amphibiens**, deux espèces ont été observées à savoir le Crapaud commun (*Bufo spinosus*) et la Grenouille verte (*Pelophylax sp.*). Aucune de ces deux espèces ne bénéficient de statuts de protection particulier en France ou en Île-de-France. A noter que l'espèce de grenouille verte n'a pu être identifiée précisément en raison de la difficulté de détermination de ce taxon (nombreuses espèces endémiques ou introduites avec possibilités d'hybridation souvent identifiables uniquement par analyse génétique).

Concernant les **reptiles**, deux espèces ont été identifiées à savoir la Couleuvre à collier (*Natrix helvetica*) et le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*). *Natrix helvetica* a été observé dans l'eau, à proximité de la berge au niveau du port de plaisance tandis que *Podarcis muralis* a été identifié en bordure de fourré au Nord du site d'étude. Bien que disposant d'un statut de « préoccupation mineure – LC » en France, c'est deux espèces restent tout de même protégées à l'échelle nationale (Article 2). Le Lézard des murailles est également cité en Annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore. Si ces deux espèces disposent alors d'enjeux de conservation du fait de leurs statuts, ils restent considérés comme faibles sur le site d'étude.

Concernant l'**entomofaune**, les inventaires ont permis de mettre en évidence 6 espèces de Lépidoptères Rhopalocères et 7 d'Odonates. Toutes présentes des statuts de « préoccupation mineure – LC » nationalement et en Île-de-France. Ainsi, sur le peuplement identifié, il n'existe pas de réels enjeux de conservation.

	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRN	LR IDF	Réglementation nationale	Directive Habitats- Faune-Flore	Berne	ZNIEFF
	Coenonympha pamphilus	Fadet commun	LC	LC				
	Pieris brassicae	Piéride du chou	LC	LC				
Lánidantàras	Pieris rapae	Piéride de la rave	LC	LC				
Lépidoptères	Polygonia c-album	Robert-le-diable	LC	LC				
	Pyronia tithonus	Amaryllis	LC	LC				
	Vanessa atalanta	Vulcain	LC	LC				
Anax parthenope	Anax parthenope	Anax napolitain	LC	LC				
	Chalcolestes viridis	Leste vert	LC	LC				
	Crocothemis erythraea	Crocothémis écarlate	LC	LC				
Odonates	Enallagma cyathigerum	Agrion porte-coupe	LC	LC				
	Ischnura elegans	Agrion élégant	LC	LC				
	Orthetrum cancellatum	Orthetrum réticulé	LC	LC				
	Platycnemis pennipes	Agrion à larges pattes	LC	LC				
Amabibions	Bufo spinosus	Crapaud commun					Ann.3	
Amphibiens	Pelophylax sp.	Grenouille verte						
Pontilos	Natrix helvetica	Couleuvre à collier	LC		Art.2		Ann.3	
Reptiles	Podarcis muralis	Lézard des murailles	LC		Art.2	Ann.IV	Ann.2	

Eilan et commentaires concernant les enjeux faune, flore et habitats du site d'étude :

Les inventaires menés le 07/08/2019 ont montré que le site d'étude présente peu d'enjeux majeurs de conservation, autant pour les habitats naturels que pour la flore et la faune.

Concernant les habitats naturels, le site d'étude présente dans sa quasi-intégralité des milieux fortement entretenus et soumis à la fréquentation touristique et aux activités anthropiques de façon plus générale. Les enjeux de conservation sont donc qualifiés de faibles pour la majeure partie d'entre eux. Seules les ceintures de plans d'eau disposent d'un intérêt plus particulier puisqu'elles peuvent constituer un habitat pour de nombreuses espèces d'oiseaux protégés et/ou d'intérêt communautaire inféodées à ce type de milieu. La structure et la qualité de ces formations sur le site même restant tout de même dégradées (et donc non rattachables aux cahiers d'habitats Natura 2000), l'enjeu pour cet habitat reste qualifié de moyen.

Concernant la flore, très peu d'enjeux ont été identifiés puisque toutes les espèces observées sont « Assez communes » (AC) à « Extrêmement communes » (CCC). Seul le Saule des Vanniers (*Salix vinimalis*) est considéré comme Assez Rare (AR) en Île-de-France mais cela reste nuancé dans la mesure où les individus identifiés sont très probablement issus de plantations à des fins ornementales (l'espèce dispose d'ailleurs d'un statut de « préoccupation mineure – LC » en Île-de-France). Il dispose ainsi d'enjeux de conservation qualifiés de faibles.

Une autre espèce est considérée comme « Extrêmement rare » (RRR) régionalement, la Sporobole fertile (*Sporobolus indicus*). Toutefois, elle est citée sur la liste d'alerte des espèces envahissantes. Celle-ci est en effet peu présente en Île-de-France mais elle est reconnue comme invasive dans d'autres régions. Une vigilance accrue pourrait alors être menée sur cette espèce afin d'en limiter la propagation sur le site d'étude.

D'autres espèces envahissantes existent sur le site avec notamment :

- la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) pour laquelle les préoccupations sont fortes et dont la propagation sur le site devra également être surveillée ;
- Deux essences d'arbres plantés, le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) et le Robinier (*Robinia pseudoacacia*), qui peuvent en milieu naturel avoir des conséquences importantes sur les peuplements d'origine ;
- La Vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*), très présente dans les milieux rudéralisés mais qui n'a pour l'instant pas ou peu d'impact sur des milieux naturels stables.

Concernant la faune, les inventaires n'ont pas permis d'identifier de très forts enjeux sur le site d'étude. Si la pression d'inventaire reste faible et n'a en effet pas permis d'avoir une vision exhaustive des peuplements, il reste toutefois très probable que la nature des milieux, rudéralisés, entretenus et à forte fréquentation, limite fortement les possibilités d'accueil d'une faune riche et diversifiée.

Les espèces identifiées qui disposent des plus forts enjeux sont :

- Le Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) avec des enjeux ici considérés comme moyens puisque bien que cité au sein des listes rouges et déterminant ZNIEFF, il ne l'est pas au sein de la Directive Oiseaux ;

Les deux reptiles, Podarcis muralis et Natrix helvetica, tous deux protégés nationalement mais en « préoccupation mineure – LC » nationalement (espèces bien représentées dans de nombreux habitats). Les enjeux pour ces deux espèces sont donc ici qualifiés de faibles.



Il est important de préciser que les résultats présentés ici ne sont en aucun cas exhaustif, en lien avec la faible pression d'inventaire (une seule session d'une journée) à une seule période de l'année (début Août). Durant ce mois, les parties aériennes et fleuries de nombreuses espèces végétales ne sont pas visibles et la reproduction de la plupart des espèces animales est déjà réalisées. Ainsi, la liste des espèces végétales identifiées semblent peu conséquente par rapport à la taille du site et cela malgré son uniformité. Concernant la faune, et plus particulièrement les oiseaux, la liste établie est très peu conséquente par rapport aux 145 espèces fréquentant de façon régulière ou occasionnelle le secteur d'étude au sens large (et même par rapport aux 88 identifiées dans le cadre de l'étude pour l'extension du camping à proximité).

Toutefois, hormis pour les ceintures végétales des plans d'eau, le site ne semble par remplir les conditions les plus favorables pour l'accueil d'une flore et d'une faune riche et diversifiée avec des statuts de rareté et de protection élevés (en lien avec la rudéralisation, l'entretien, la fréquentation et plus généralement la nature anthropisée des milieux du site d'étude).



Cartographie des enjeux identifiés sur le site d'étude

Habitats naturels

Enjeux moyens (Ceinture des plans d'eau)

Enjeux faibles

<u>Flore</u>

Reynoutria japonica – Espèce exotique envahissante

Sporobolus indicus - Espèce exotique envahissante

Salix vinimalis – Enjeux faibles

<u>Faune</u>

Podarcis muralis – Enjeux faibles

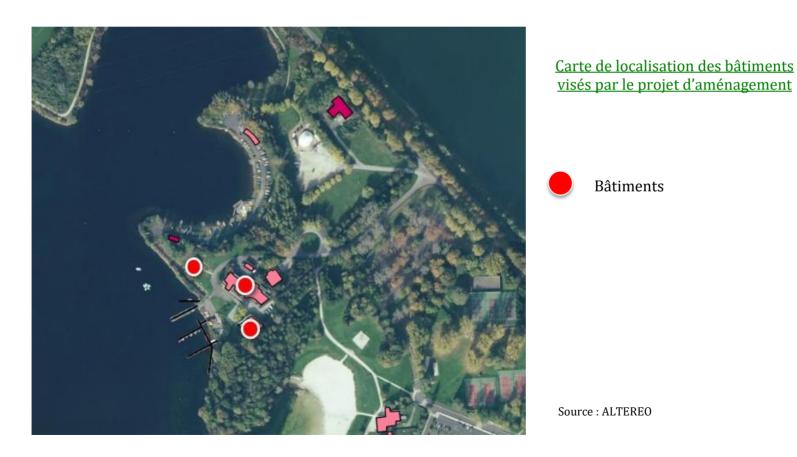
Natrix helvetica – Enjeux faibles

Cettia Cetti – Enjeux moyens

- Analyse des incidences directes et indirectes, temporaires et permanentes du projet sur les habitats et les espèces
- Rappel concernant le projet d'aménagement

Le projet d'aménagement concerne principalement et dans un premier temps 3 bâtiments du centre nautique de la base de loisirs nautiques de Jablines-Annet. Ceux-ci sont déjà existants et les travaux consisteront alors à agrandir leur surface (extension) et/ou à en modifier la structure et l'aspect (réhabilitation, aménagement d'une véranda, création d'une salle de convivialité, modification de l'accessibilité handicapé...).

La carte suivante présente la localisation des principaux bâtiments visés par le projet au sein de l'aire d'étude.



Incidences du projet sur les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire

En suivant est fournie la liste des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire (Annexe I de la Directive Oiseaux) identifiées au sein du Formulaire Standard de Données (FSD) du site Natura 2000 « Boucles de la Marne » et potentiellement présentes sur ou à proximité du secteur d'étude. Pour chacune d'elle, un rappel de ses habitats de prédilection est effectué afin d'évaluer si le site est réellement favorable à son établissement d'une part, mais également si la zone d'influence des travaux pourrait avoir une incidence sur l'espèce.

- Le Blongios nain (enjeux de conservation fort) Habitat privilégié: Milieu aquatique d'eau douce avec ceinture de roselière et d'arbres (saules, aulnes)
- Le Butor étoilé (enjeux de conservation fort) Habitat privilégié : Marais de plaine avec roselières hautes et denses parsemées de trous d'eau ou de canaux
- La Gorgebleue à miroir (enjeux de conservation fort) Habitat privilégié: Dans l'aire d'étude considérée, l'espèce se cantonne aux phragmitaies et aux saulaies pionnières des rives de cours d'eau
- La Mouette mélanocéphale (enjeux de conservation fort) Habitat privilégié: Région côtière, grands plans d'eau et marais de plaine avec prairies adjacentes ou îlots (pour la reproduction)
- L'Oedicnème criard (enjeux de conservation fort) Habitat privilégié : milieux de grandes cultures ou steppiques.
- La Sterne pierregarin (enjeux de conservation fort) Habitat privilégié: Nidification sur terrain à faible recouvrement végétal (côtes, îles, sablières...) à proximité de milieux aquatiques où elle se nourrit
- La Pie-grièche écorcheur (enjeux de conservation assez fort) Habitat privilégié: Milieu ouvert (prairie, pâture, friche...) avec présence de buissons d'arbustes épineux.
- Le Milan noir (enjeux de conservation assez fort) Habitat privilégié : Zone boisée en bordure de lacs, rivières ou zones humides.
- Le Martin-pêcheur d'Europe (enjeux de conservation faible) Habitat privilégié : Talus en bordure de milieux aquatiques d'eaux douces avec présence de perchoir
- Le Pic noir (enjeux de conservation faible) Habitat privilégié : Zone forestière de type hautes futaies âgées
- La Bondrée apivore (enjeux de conservation faible) Habitat privilégié: Nidification au sein des boisements et zones de chasse dans les milieux ouverts de type prairial (alternance de milieux recherchée)

À l'analyse des habitats préférentiels de chacune des espèces mentionnées, il apparaît que seules 5 espèces peuvent potentiellement être présentes sur ou à forte proximité du site d'étude :

- La Sterne pierregarin en tant que zone d'alimentation, au niveau du plan d'eau principal de la base de loisirs
- Le Martin-pêcheur d'Europe, en tant que territoire de reproduction et d'alimentation, sur tout le pourtour du plan d'eau de la base de loisirs
- Le Blongios nain, principalement dans la végétation rivulaire en bordure de plan d'eau de la base de loisirs

- Le Butor étoilé au sein des roselières les plus développées sur tout le pourtour de la base de loisirs
- La Gorgebleue à miroir au sein des roselières les plus développées sur tout le pourtour de la base de loisirs
- Les milieux aquatiques sont également largement favorables à l'hivernage de l'ensemble des espèces d'oiseaux d'eau.

Les cartes de localisation des habitats d'espèces d'oiseaux, identifiées ou potentiellement présentes sur le site, et issues du DOCOB du Site Natura 2000 « Boucles de la Marne » viennent confirmer les probabilités de présence. Celles-ci sont fournies pour rappel à la fin de ce dossier.

Les incidences du projet de réaménagement de certains bâtiments, par leur localisation et leur nature, sont ainsi très limitées sur ces espèces d'intérêt communautaire et sur leurs habitats.

Les effets directs et permanents sont jugés nuls puisque le chantier et les nouveaux bâtiments n'occasionneront la destruction d'aucune espèce et/ou d'aucun habitat d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire. La fréquentation du site ne sera à priori pas plus importante après les travaux puisque la plupart des aménagements visent à l'amélioration et la praticité des installations (et non à des agrandissements).

Quelques effets restent cependant possibles principalement pendant la phase de chantier, donc de façon temporaires et indirects, à savoir :

- Un dérangement des espèces pendant leur période de reproduction lié au passage d'engins de chantier (nuisance sonore...), bien que cela soit à nuancer étant donnée la fréquentation déjà très importante du site ;
- des pollutions accidentelles, notamment de l'eau;

Incidences du projet sur les habitats d'intérêt communautaire

Aucun habitat naturel n'est cité au sein du FSD du site Natura 2000 « Boucles de la Marne » puisque celui-ci est désigné au titre de la Directive Oiseaux. Par ailleurs, aucun habitat naturel d'intérêt communautaire n'a été identifié par les inventaires réalisés cette année.

Toutefois, sur la zone étudiée, il existe quelques secteurs peu caractérisables en tant qu'habitat communautaire mais qui disposent d'enjeux qualifiés de moyens au sein du diagnostic écologique précédent, en lien avec la nature dégradée et non caractéristique de ces habitats. Les ceintures de plan d'eau disposant d'un fasciés de ripisylve à Aulnes et Saules, entremêlée de phragmitaies, constituent en effet un habitat privilégié d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire qu'il convient donc de prendre en compte.

Or les travaux ne concernent aucun habitat de ce type, les incidences pouvant alors être qualifiées de nulles, hormis par un risque de pollution accidentelle des eaux qui pourrait occasionner une dégradation des habitats rivulaires.

Incidences du projet sur les autres espèces d'intérêt communautaire

Dans le cadre de cette étude, aucune autre espèce d'intérêt communautaire n'a été contactée.

Incidences du projet sur les autres espèces à enjeux

Dans le cadre de cette étude, 4 espèces ont été identifiées avec des enjeux jugés faibles à moyens :

- Le Saule des Vanniers (Salix vinimalis) avec des enjeux considérés comme faibles puisqu'assez rare en Île-de-France mais non protégé et en « Préoccupation mineure » selon la liste rouge francilienne. Un individu a entre autres été localisé non loin du bâtiment devant faire l'objet d'une rénovation à l'Ouest du site. Suivant l'étendue du chantier, il existe un risque de détérioration de l'individu avec les engins de chantier, aussi bien au niveau du système racinaire que du tronc.
- Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) avec des enjeux faibles n'a été observé qu'au niveau d'une bordure de fourré au Nord. Sa présence n'est pas à exclure au niveau des secteurs visés par les travaux mais malgré son statut de protection nationale, l'espèce reste très ubiquiste et abondante dans ses habitats (qui sont d'ailleurs variés voir même avec une forte anthropisation). Les incidences sur cette espèce sont alors jugées comme nulles.
- La Couleuvre à collier (Natrix helvetica) avec des enjeux faibles n'a été observé qu'au niveau de la ceinture végétale dégradée du port. Sa présence n'est pas à exclure au niveau des secteurs visés par les travaux mais malgré son statut de protection nationale, l'espèce reste très ubiquiste et abondante dans ses habitats (qui sont d'ailleurs variés et parfois anthropisés). Les incidences sur cette espèce sont alors jugées comme nulles.
- Le Bouscarle de Cetti (Cettia cetti) est cité comme « Quasi-menacé » selon la liste rouge des Oiseaux nicheurs de France et « Vulnérable » en Île-de-France (où il est également déterminant ZNIEFF). Les enjeux pour cette espèce sont donc été qualifiés de moyens. Toutefois, le projet ne devrait avoir aucune incidence significative sur cette espèce puisqu'elle a été entendue dans une zone bien abritée, à l'extrême Sud du boisement, en limite du plan d'eau.

Mesures d'évitement ou de suppression des incidences du projet

Comme vu précédemment, le projet n'aura que très peu d'incidences aussi bien sur les espèces d'oiseaux communautaires que sur les habitats naturels et les espèces faunistiques et floristiques.

Toutefois, quelques mesures préventives peuvent tout de même être proposées :

- Phasage des travaux en fonction du cycle biologique des espèces : Afin de limiter l'impact des travaux sur les espèces animales et plus particulièrement lors des périodes de nidification, l'idéal serait de réaliser les différentes étapes de l'aménagement entre les mois de Septembre et Février.
- En fonction de l'aire de déplacement des engins de chantier, mise en place d'une barrière de protection autour du Saule des Vanniers (Salix vinimalis) présent à proximité du bâtiment visé par un réaménagement à l'Ouest du site d'étude. L'objectif étant de limiter les risques de blessure de l'arbre par des engins en phase chantier.
- Limitation des risques de pollutions des eaux, du sol et de l'air en phase travaux : Il s'agit par cela d'imposer aux entreprises en charge des travaux la mise en place de mesures de respect de l'environnement (limitation de l'envol de poussière, mise en place de dispositif de traitement des eaux de ruissellement, interdiction d'enfouissement, traitement des huiles, hydrocarbures, terres contaminées et autres au sein de filières spécialisées, chantier propre...).

Liste des espèces végétales identifiées par habitats naturels ou semi-naturels

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Boisement anthopique CB: 41.2	Haies CB: 84.2	Friche rudéralisée CB: 87.1 x 87.2	Friche basse CB: 87.1	Fourrés CB: 31.81	Pelouses de parcs CB: 85.12	Ceinture des plans d'eau CB: 44 x 53.11	Roselière basse dégradée CB: 53.14	Plantations d'arbres divers (alignement ou patch) CB: 84.1	Plantations: 83.3121 (Epicéa) 83.324 (Robinier) 83.325 (Autres) 83.3112 (Pinus sylvestris) Acer platanoides	Peupliers CB: 83.321
Acer campestre	Érable champêtre	X	X							X		
Acer platanoides	Érable plane	X		X		Х				X	X	
Acer saccharinum	Érable argenté									X	X	
Achillea millefolium	Achillée millefeuille						X					
Agrimonia eupatoria	Aigremoine eupatoire		X		X							X
Alnus cordata	Aulne cordé									X		
Alnus glutinosa	Aulne glutineux							X				
Arctium lappa	Grande bardane	X	X							X		X
Arrhenatherum elatius	Fromental élevé				X		Х					
Artemisia vulgaris	Armoise commune			X								
Ballota nigra subsp. foetida	Ballote du Midi	X										
Bellis perennis	Pâquerette commune						X					
Betula pendula	Bouleau verruqueux									X	X	X
Brachypodium sylvaticum	Brachypode des bois	X										
Bryonia dioica	Bryone dioïque	X										
Calystegia sepium	Liseron des haies		X			х						
Carex cuprina	Laîche cuivrée								X			
Centaurea sp.	Centaurée sp.						X					
Centaurium erythraea	Petite centaurée								X			
Cirsium cf. vulgare	Cirse commun				X							
Clematis vitalba	Clématite des haies	X	X	X		х				X		X
Convolvulus arvensis	Liseron des champs				X	х	X		X			
Cornus sanguinea	Cornouiller sanguin	X	X	X		х		X		X		X
Corylus avellana	Noisetier		X									
Crataegus monogyna	Aubépine à un style	Х										
Dactylis glomerata	Dactyle aggloméré	X			X		X					
Daucus carota	Carotte commune				X							Х
Dipsacus fullonum	Cardère sauvage		X									
Eleagnus angustifolia	Olivier de Bohême									X		

Eleagnus sp.	Éléagnus									x		
Elytrigia repens	Chiendent commun				Х		Х					
Epipactis helleborine ssp.	Épipactis à larges feuilles											X
Equisetum arvense	Prêle des champs							X				
Erigeron canadensis	Vergerette du Canada	х		х								
Euonymus europeaus	Fusain d'Europe		X									
Eupatorium cannabinum	Eupatoire chanvrine							X	х			
Fraxinus excelsior	Frêne commun							X		X		
Fraxinus ornus	Frêne à fleurs									Х		
Gallium aparine	Gaillet gratteron	Х										
Geranium molle	Géranium mou						Х					
Geum urbanum	Benoîte des villes	х								Х		
Glechoma hederacea	Lierre terrestre	Х								X		
Hedera helix	Lierre grimpant	х	Х									
Helminthoteca echioides	Picride fausse-vipérine	х										
Heracleum sphondyllium	Berce commune	Х										
Holcus lanatus	Houlque laineuse						х					
Hordeum murinum	Orge des rats						х					
Hypericum cf. calycinum	Millepertuis à grandes fleurs	х										
Hypericum perforatum	Millepertuis perforé	х		х	X							X
Inula conyza	Inule conyze	X										
Jacobaea erucifolia	Séneçon à feuilles de roquette	х										
Jacobaea vulgaris	Séneçon jacobée			Х	X							X
Juglans regia	Noyer commun	Х	X	Х		Х				X		
Juncus acutiflorus	Jonc à tépales aigues								Х			
Juncus inflexus	Jonc glauque							X	Х			
Lactuca serriola	Laitue sauvage	X										
Lotus corniculatus	Lotier corniculé				X		X					X
Lycopus europaeus	Lycope d'Europe							X	Х			
Lythrum salicaria	Salicaire commune								Х			
Malus sp.	Pommier cultivé										Х	
Malva negleta	Petite mauve						X					
Medicago lupulina	Luzerne lupuline			Х								Х
Mentha aquatica	Menthe aquatique								Х			
Odontites vernus subsp. serotinus	Odontite tardive				Х							
Origanum vulgare	Origan commun				Х		X					X
Pastanica sativa	Panais cultivé	Х	Х	Х	Х							X
Phalaris arundinacea	Baldingère faux-roseau							X	х			

Phragmites australis	Roseau commun				1			x	x			1
Picea abies	Épicéa										Х	
Picris hieracoides	Picride fausse-épervière	Х										Х
Pinus sylvestris	Pin sylvestre										Х	
Plantago lanceolata	Plantain lancéolé			х			х		X			Х
Plantago major	Plantain à larges feuilles						х					
Populus alba	Peuplier blanc			х						X	X	Х
Populus nigra	Peuplier noir									X		
Potentilla reptens	Potentille rampante			х			х					
Prunella vulgaris	Brunelle commune								X			
Prunus avium	Merisier	Х	X							X		
Prunus sp.	Prunier cultivé	Х										
Prunus spinosa	Prunellier	Х						Х				
Pulicaria dysenterica	Pulicaire dysentérique	Х						Х	X			
Quercus robur	Chêne pédonculé	Х										
Reynoutria japonica	Renouée du Japon		X									
Robinia pseudoacaccia	Robinier pseudoacaccia	Х									X	
Rosa sp.	Rosier sp.	Х	X	Х	х	X				X		
Rubus sp.	Ronce sp.	Х	X	X	Х	X		Х				
Rumex obtusifolius	Oseille à feuilles obtuses						Х					
Salix alba	Saule blanc							Х				
Salix cinerea	Saule cendré							Х				
Salix viminalis	Saule des vanniers			X						X		
Sambucus ebulus	Sureau yèble		X								X	
Sambucus nigra	Sureau noir	Х									X	
Silene latifolia	Silène à largse feuilles						Х					
Spartium junceum	Genêt d'Espagne			X								
Sporobolus indicus	Sporobole fertile								Х			
Tamarix gallica	Tamarix de France									X		
Tanacetum vulgare	Tanaisie commune				X							
Taraxacum gr. ruderalia	Pissenlit sp.						Х					
Torilis japonica	Torilis faux-cerfeuil	Х			X							
Tragopogon pratensis	Salsifis des prés						х					
Trifolium pratense	Trèfle des prés				X		х					
Trifolium repens	Trèfle blanc			Х								
Urtica dioica	Grande ortie	Х					х	Х		X		
Verbena officinalis	Verveine officinale			Х			х					Х
Vicia cracca	Vesce à épis				X	Х						

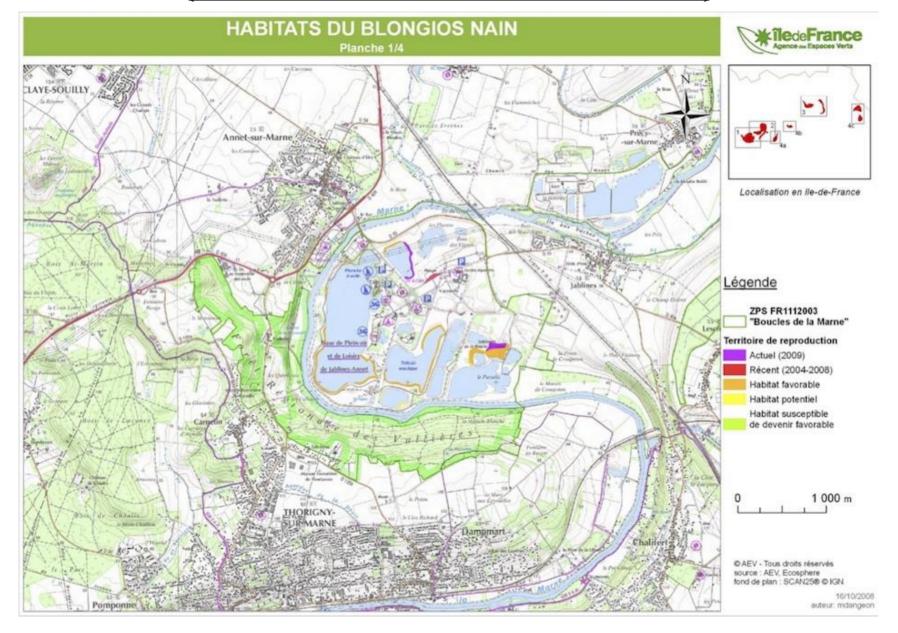
Liste des espèces végétales identifiées avec statuts de protection et de réglementation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté en IDF	Menace en	Protection Régionale	Protection nationale	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce envahissante
Acer campestre	Érable champêtre	CCC	LC	Regionale	Hationale	ZIVILIT	envanissante
Acer platanoides	Érable plane	CC	NA NA				
Acer saccharinum	Érable argenté		INA				
Achillea millefolium	Achillée millefeuille	CCC	LC				
Agrimonia eupatoria	Aigremoine eupatoire	CCC	LC				
Alnus cordata	Aulne cordé	CCC	LC				
Alnus glutinosa		CC	LC				
3	Aulne glutineux		_				
Arctium lappa	Grande bardane	CC	LC				
Arrhenatherum elatius	Fromental élevé	CCC	LC				
Artemisia vulgaris	Armoise commune	CCC	LC				
Ballota nigra subsp. foetida	Ballote du Midi	С	LC				
Bellis perennis	Pâquerette commune	CCC	LC				
Betula pendula	Bouleau verruqueux	CCC	LC				
Brachypodium sylvaticum	Brachypode des bois	CCC	LC				
Bryonia dioica	Bryone dioïque	CC	LC				
Carex cuprina	Laîche cuivrée	С	LC				
Centaurea sp.	Centaurée sp.						
Centaurium erythraea	Petite centaurée	CC	LC				
Cirsium cf. vulgare	Cirse commun	CCC	LC				
Clematis vitalba	Clématite des haies	CCC	LC				
Convolvulus arvensis	Liseron des champs	CCC	LC				
Calystegia sepium	Liseron des haies	CCC	LC				
Cornus sanguinea	Cornouiller sanguin	CCC	LC				
Corylus avellana	Noisetier	CCC	LC				
Crataegus monogyna	Aubépine à un style	CCC	LC				
Dactylis glomerata	Dactyle aggloméré	CCC	LC				
Daucus carota	Carotte commune	CCC	LC				
Dipsacus fullonum	Cardère sauvage	CCC	LC				
Eleagnus angustifolia	Olivier de Bohême						
Eleagnus sp.	Éléagnus						
Elytrigia repens	Chiendent commun	CCC	LC				
Picea abies	Épicéa						
Epipactis helleborine ssp.	Épipactis à larges feuilles	CC	LC				
Equisetum arvense	Prêle des champs	CCC	LC				
Erigeron canadensis	Vergerette du Canada	CCC	NA				Х
Euonymus europeaus	Fusain d'Europe	CCC	LC				
Eupatorium cannabinum	Eupatoire chanvrine	CCC	LC				

Fraxinus excelsior	Frêne commun	CCC	LC		
Fraxinus ornus	Frêne à fleurs		NA		
Gallium aparine	Gaillet gratteron	CCC	LC		
Geranium molle	Géranium mou	CCC	LC		
Geum urbanum	Benoîte des villes	CCC	LC		
Glechoma hederacea	Lierre terrestre	CCC	LC		
Hedera helix	Lierre grimpant	CCC	LC		
Helminthoteca echioides	Picride fausse-vipérine	CCC	LC		
Heracleum sphondyllium	Berce commune	CCC	LC		
Holcus lanatus	Houlque laineuse	CCC	LC		
Hordeum murinum	Orge des rats	CC	LC		
Hypericum cf. calycinum	Millepertuis à grandes fleurs				
Hypericum perforatum	Millepertuis perforé	CCC	LC		
Inula conyza	Inule conyze	С	LC		
Jacobaea erucifolia	Séneçon à feuilles de roquette	CC	LC		
Jacobaea vulgaris	Séneçon jacobée	CCC	LC		
Juglans regia	Noyer commun	CC	NA		
Juncus acutiflorus	Jonc à tépales aigues	AC	LC		
Juncus inflexus	Jonc glauque	CC	LC		
Lactuca serriola	Laitue sauvage	CCC	LC		
Lotus corniculatus	Lotier corniculé	CCC	LC		
Lycopus europeaus	Lycope d'Europe	CC	LC		
Lythrum salicaria	Salicaire commune	CC	LC		
Malus sp.	Pommier cultivé				
Malva negleta	Petite mauve	CC	LC		
Medicago lupulina	Luzerne lupuline	CCC	LC		
Mentha aquatica	Menthe aquatique	CC	LC		
Odontites vernus subsp. serotinus	Odontite tardive	CC	LC		
Origanum vulgare	Origan commun	CC	LC		
Pastanica sativa	Panais cultivé	CCC	LC		
Phalaris arundinacea	Baldingère faux-roseau	CC	LC		
Phragmites australis	Roseau commun	CC	LC		
Picris hieracoides	Picride fausse-épervière	CCC	LC		
Pinus sylvestris	Pin sylvestre	С	NA		Х
Plantago lanceolata	Plantain lancéolé	CCC	LC		
Plantago major	Plantain à larges feuilles	CCC	LC		
Populus alba	Peuplier blanc	AC	NA		
Populus nigra	Peuplier noir	AC	DD		
Potentilla reptens	Potentille rampante	CCC	LC		
Prunella vulgaris	Brunelle commune	CCC	LC		
Prunus avium	Merisier	CCC	LC		
Prunus sp.	Prunier cultivé				
Prunus spinosa	Prunellier	CCC	LC		
Pulicaria dysenterica	Pulicaire dysentérique	CC	LC		

Quercus robur	Chêne pédonculé	ccc	LC		
Reynoutria japonica	Renouée du Japon	С	NA		Х
Robinia pseudoacaccia	Robinier pseudoacaccia	CCC	NA		Х
Rosa sp.	Rosier sp.				
Rubus sp.	Ronce sp.				
Rumex obtusifolius	Oseille à feuilles obtuses	CCC	LC		
Salix alba	Saule blanc	CC	LC		
Salix cinerea	Saule cendré	CC	LC		
Salix viminalis	Saule des vanniers	AR	LC		
Sambucus nigra	Sureau noir	CCC	LC		
Sambucus ebulus	Sureau yèble	С	LC		
Silene latifolia	Silène à larges feuilles	CCC	LC		
Spartium junceum	Genêt d'Espagne		NA		
Sporobolus indicus	Sporobole fertile	RRR	NA		Х
Tamarix gallica	Tamarix de France				
Tanacetum vulgare	Tanaisie commune	CC	LC		
Taraxacum gr. ruderalia	Pissenlit sp.				
Torilis japonica	Torilis faux-cerfeuil	CCC	LC		
Tragopogon pratensis	Salsifis des prés	CC	LC		
Trifolium pratense	Trèfle des prés	CCC	LC		
Trifolium repens	Trèfle blanc	CCC	LC		
Urtica dioica	Grande ortie	CCC	LC		
Verbena officinalis	Verveine officinale	CCC	LC		
Vicia cracca	Vesce à épis	CC	LC		

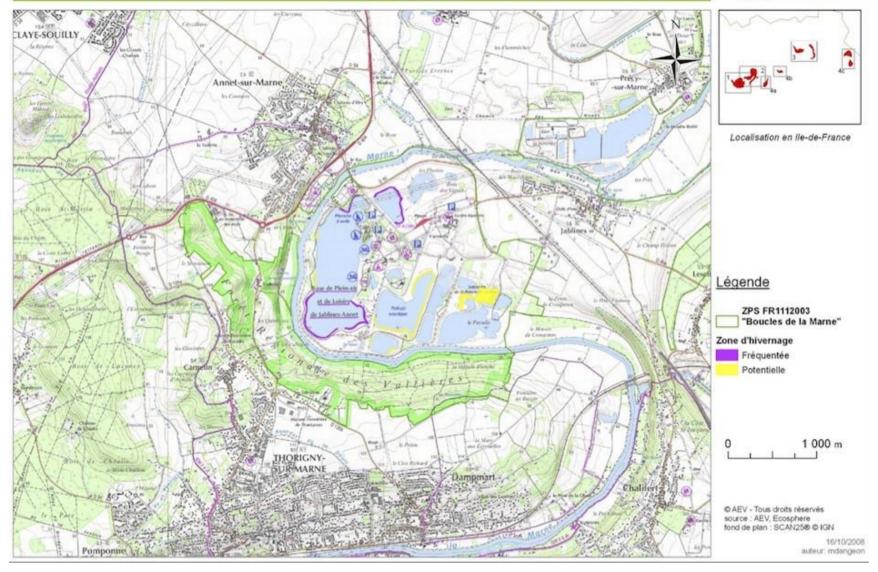
<u>Carte des habitats d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire potentiellement présentes sur ou a proximité de la zone d'étude</u>
(issues du DOCOB du site Natura 2000 « Boucles de la Marne » - AEV Île-de-France)

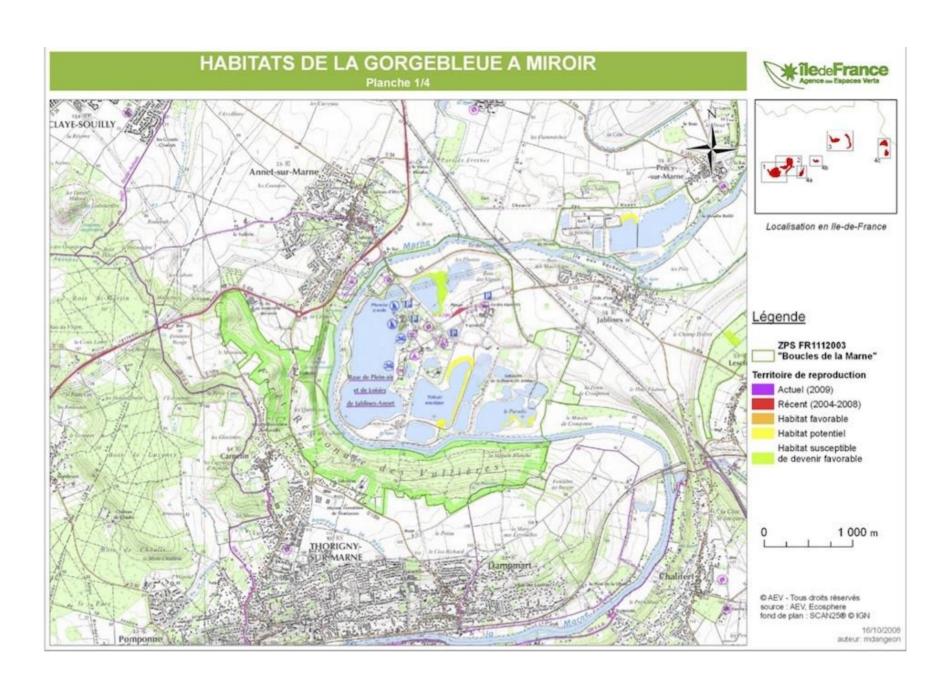


HABITATS DU BUTOR ETOILE

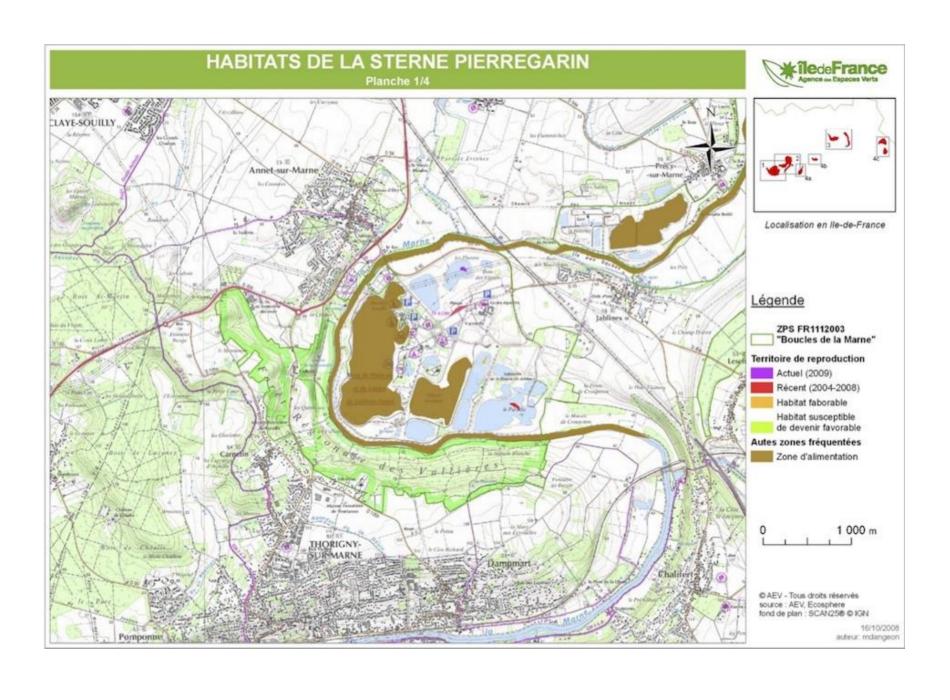
Planche 1/4







HABITATS DU MARTIN-PECHEUR Agence on Expanses Verts Planche 1/4 CLAYE-SOUILLY & Annet-sur-Marne Localisation en Ile-de-France Légende ZPS FR1112003 "Boucles de la Marne" Territoires de reproduction et de Lossier de Jahlines-Annet ---- Actuel (2009) Récent (2004-2008) Habitat potentiel Habitat susceptible de devenir favorable des vallages 1 000 m THORIGNY-SURMARNE © AEV - Tous droits réservés source : AEV, Ecosphere fond de plan : SCAN25® © IGN 16/10/2008 auteur: mdangeon



ZONES D'HIVERNAGE DES OISEAUX D'EAU # îledeFrance Planche 1/4 CLAYE-SOUILLY Annet-sur-Marne -Precy-Localisation en Ile-de-France le Chiang Bide Légende ZPS FR1112003 "Boucles de la Marne" Hivernage des oiseaux d'eaux Zone principale Zone secondaire Vallages 1 000 m THORIGNYor Chaolie OAEV - Tous droits réservés source : AEV, Ecosphere fond de plan : SCAN25® © IGN 16/10/2008 Pomponne 3 auteur: mdangeon